

nomination d'ambassadeurs permanents au Liban et en Israël. J'ai le plaisir d'annoncer que le Canada est représenté dans ce dernier par notre seule femme ambassadeur, M<sup>lle</sup> Meager.

L'extension et l'amélioration de la représentation du Canada à l'étranger, qu'elle soit diplomatique ou autre, se poursuivent continuellement et entraînent des problèmes qui tiennent à la difficulté de trouver un personnel formé, et les fonds nécessaires. Il y a bien entendu d'autres régions du monde qui doivent être envisagées. Je suis persuadé que le gouvernement est conscient de l'importance de l'Irak au Moyen-Orient et qu'il a l'intention de continuer à étudier la question de près, cela à la lumière des priorités qui doivent être établies entre cette région très importante et les autres pays et régions qui revêtent aussi de l'importance par rapport au Canada.

J'ai remarqué que, dans ses propos le chef de l'opposition (M. Pearson), s'est allié au groupe cécéfiste et, comme un honorable député l'a fait remarquer au cours de la suspension de l'heure du dîner, le chef de l'opposition a conduit les forces libérales dans le lit de la Chine rouge avec la CCF. Nous espérons tous que le lit tiendra le coup.

Le chef de l'opposition a expliqué d'une façon assez détaillée une proposition relative à la formation d'un nouveau groupe,—il l'a désigné je crois sous le nom de conférence officielle,—qui s'occuperait des problèmes intéressant les États-Unis.

**L'hon. M. Pearson:** J'invoque le Règlement; je voudrais que l'honorable député explique ce qu'il veut dire, car je n'ai fait aucune proposition semblable,—rien qui s'en rapproche le moins.

**M. Jones:** Si j'ai bien saisi la pensée de l'honorable député, il a laissé entendre qu'une conférence au sommet devrait avoir lieu entre les États-Unis et le Canada, au cours de laquelle un accord ou traité serait rédigé, sous réserve de la ratification des assemblées législatives des deux pays; cette entente, si j'ai bien compris, aurait pour but de déterminer certains principes qui régiraient les relations entre les deux pays.

J'ai conclu de ses observations qu'il songeait à trois sortes de principes. La première porterait sur la définition de la nature des communications entre les gouvernements et sur les moyens de permettre des consultations constantes eu égard à toute question d'intérêt commun. La seconde catégorie comprendrait une série de principes intéressant les questions d'approvisionnement de défense et,

troisièmement, une série de principes se rapportant à la question d'échanges commerciaux, en envisageant, comme l'honorable député l'a expliqué, une interdépendance économique très étroite et constante.

Si j'ai bien compris le chef de l'opposition, je dois dire qu'à première vue ses propositions paraissent très attrayantes, mais lorsque nous considérons les diverses commissions, les divers comités et les divers points de contact, tant officiels qu'officieux, qui existent déjà, en rapport avec les États-Unis, il me semble qu'il ne fait qu'ajouter à la confusion des relations qui existent entre les deux pays. Cela me rappelle l'histoire du vieux cultivateur qui avait ramené d'un pays étranger un homme engagé qui ne connaissait rien aux chevaux. Quand il attelait un cheval, celui-ci disparaissait tout à fait sous l'abondance du harnais.

Si j'ai bien compris, le premier principe qu'a signalé le chef de l'opposition avait trait à la consultation. Les honorables députés savent que les voies normales utilisées en matière de consultation sont les voies diplomatiques, auxquelles on a recours par l'entremise de nos ambassadeurs respectifs. A cela doivent s'ajouter les moyens de consultation au niveau ministériel sur les questions économiques et commerciales, le conseil ministériel de défense, récemment formé, et, évidemment, les nombreux organismes que j'ai déjà mentionnés,—commissions, etc., comme par exemple la commission des pêcheries,—qui s'occupent de ces questions-là et à propos desquelles des consultations fréquentes sont souhaitables. Il faut examiner avec grand soin chaque nouveau rouage proposé. Je crois que si l'on ajoute aux dispositions existantes, on s'expose à ne plus s'y reconnaître et à jeter le désordre dans les moyens de liaison entre nos deux pays au lieu de les rendre plus simples. Bref, je crois que la proposition de l'honorable député aurait pour résultat de donner une forme trop rigide à nos relations avec les États-Unis.

J'ai été quelque peu étonné du temps que le chef de l'opposition a consacré dans son discours à cette question des relations canado-américaines. Je trouve étrange qu'à une époque où, plus que jamais, le monde libre fait face à de graves difficultés, le chef de l'opposition (M. Pearson) juge opportun de consacrer un temps considérable à la question des relations canado-américaines. Tous les députés reconnaissent avec moi, j'en suis sûr, que nous considérons les États-Unis sous un éclairage tout à fait différent de celui auquel nous songeons quand il est question d'une crise suscitée par les communistes. Selon moi, la proposition mise de l'avant par le chef